



DESTINATAIRES : À tous les médecins et les gestionnaires des soins intensifs du CISSS Chaudière-Appalaches

DATE : Le 29 janvier 2021

OBJET : Transferts d'usagers de soins intensifs des hôpitaux de Thetford Mines, Montmagny et Saint-Georges vers l'Hôtel-Dieu de Lévis

Pour toute demande de transfert vers l'unité de soins intensifs régulière (verte) ou l'unité COVID soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis :

- Toujours appeler le **Centre d'optimisation de l'occupation des lits de soins intensifs (COOLSI) au 1 844 990-8084** (voir définition et rôle du COOLSI à la fin de ce texte);
- Le COOLSI sait où sont les lits disponibles en soins intensifs et évite énormément d'appels;
- Le COOLSI a également un rôle de téléconsultation. Alors, ne pas hésiter de l'appeler même si c'est pour des conseils médicaux;
- Prendre note que pour le transfert d'un usager des soins intensifs du site HDL vers son hôpital d'origine en Chaudière-Appalaches (soins intensifs ou unité régulière d'hospitalisation à destination), il n'est pas requis d'appeler le COOLSI.

Trois catégories d'usagers à l'unité de soins intensifs de l'Hôtel-Dieu de Lévis (HDL) :

1. Usagers COVID positifs : L'unité de soins intensifs de HDL est la seule unité désignée dans la région de la Chaudière-Appalaches. S'il y a une impossibilité d'admission, un transfert extrarégional par le COOLSI pourra être organisé;
2. Usagers verts (non COVID) transférés dans un contexte d'expertise de soins intensifs (choc dépassé, ARDS sévère, nécessité de thérapie de remplacement rénal type *cvvh*). Efforts déployés pour admettre l'usager ; si cela est impossible, une discussion devra avoir lieu avec le centre référent pour retarder le transfert ou envisager un transfert extrarégional;
3. Usagers transférés pour expertise tertiaire spécialisée: *status épilepticus*, HDH avec nécessité d'intervention. Discussion au cas par cas entre médecin référent et intensiviste avec support téléphonique et maintien dans le milieu versus transfert avec une visée de courte durée et « retransfert » vers le centre d'origine dès que possible.

Notes :

- Pour un retour dans son hôpital d'origine, l'usager nécessitant encore des soins intensifs ou intermédiaires doit :
 - Être rétabli de la COVID (accord requis de l'infectiologue de garde) ou avoir obtenu un test négatif dans les dernières 48 heures (USI non COVID);

- Ne plus nécessiter de soins spécialisés immédiats à HDL;
 - Être transféré même si l'épisode de « soins chirurgicaux et/ou médicaux » n'est pas terminé;
 - Dans un cas ayant nécessité une intervention chirurgicale, il est nécessaire que les chirurgiens des milieux référant et receveur s'entretiennent sur les procédures opératoires réalisées et le suivi requis nécessaire;
 - Être stable hémodynamiquement;
 - Être stable au niveau respiratoire (intubé ou non);
 - Ne plus nécessiter de dialyse aiguë ou d'hémofiltration;
 - Avoir un plan de traitement bien établi.
- Les médecins spécialistes à HDL restent disponibles pour tout genre de conseils et de questions pour tout usager. Au besoin, faire signaler le spécialiste de garde de HDL;
 - Pour toute question concernant les professionnels de HDL (infirmière, inhalothérapeute, physiothérapeute, pharmacien ou nutritionniste), il sera possible de communiquer avec l'équipe des soins intensifs :
 - Inhalothérapeute : M^{me} Nathalie Jutras : 418 835-7121, poste 13159;
 - Infirmière : appeler aux soins HDL 418 835-7173 et demander l'assistante-infirmière chef;
 - Physiothérapeute : M^{me} Karen Bolduc en semaine ou physiothérapeute de garde ; même numéro : téléavertisseur 418 684-9472;
 - Nutritionniste : M^{me} Mélissa Bélanger à : melissa_belanger@ssss.gouv.qc.ca;
 - Pharmacienne : 418 835-7121, poste 16303 et demander à parler à une pharmacienne des soins intensifs;
 - Le médecin receveur avise la coordonnatrice d'activité et le service d'admission. Les modalités habituelles lors de transferts s'appliquent également (copie du dossier, prescriptions, profil médicamenteux, copie de consultations, échanges entre les services d'admission, etc.);
 - Il est important de préciser qu'un usager séjournant dans un lit de soins intensifs de la région pourrait être transféré sur une unité de soins régulière selon le requis de soins.
- ❖ Cette politique s'applique seulement pour les usagers transitant entre le site de l'Hôtel-Dieu de Lévis et les autres sites de la région de la Chaudière-Appalaches. Par exemple, pour un transfert d'usager entre le site de St-Georges et le site de Thetford Mines, la procédure habituelle de transfert est toujours en vigueur sans avis au COOLSI.
- **Centre d'optimisation de l'occupation des lits de soins intensifs (COOLSI)**
 Le centre d'optimisation de l'occupation des lits de soins intensifs (COOLSI) est un centre de coordination des lits de soins intensifs et des lits pour la clientèle COVID-19, disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Il est composé de coordonnateurs médicaux (intensivistes) et d'infirmières réseau formées **pour la prise en charge des demandes de transfert d'usagers nécessitant des soins intensifs et/ou COVID-19+**.
 C'est le COOLSI qui coordonne :
 - Les transferts d'usagers adultes ayant besoin d'un lit de soins intensifs;
 - Les transferts d'usagers adultes COVID-19+ (confirmés) vers les centres hospitaliers désignés;
 - À destination des soins intensifs;
 - À destination d'une unité de soins de santé physique;
 - À destination de lits de psychiatrie;
 - À destination d'un centre de réadaptation;

D^{re} Christine Drouin, intensiviste, chef du service de soins intensifs fermés HDL

D^{re} Christine Laprise, cogestionnaire médicale du programme chirurgie

D^r Jean Lapointe, Directeur adjoint des services professionnels par intérim

Adopté le 21 janvier 2021 en Comité de travail inter-hôpitaux
 Mise à jour le 28 janvier 2021

Contenu et diffusion approuvés par : Marco Bélanger